Soutenir

ACCOMPAGNER

Innover

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons le rapport d'activité du Fonds pour les soins palliatifs.
Ce rapport concerne les opérations effectuées au cours de l'année civile 2020.

1. Contexte

2020 marque la 10ème année d'activité du Fonds pour les soins palliatifs.
Nous avons désormais un ancrage territorial fort et au plus près des besoins des personnes malades et de leurs proches. Nous continuons de concentrer notre action sur le développement de projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches. Nous travaillons avec tous les acteurs investis de près ou de loin dans le champ des soins palliatifs.
Enfin, nous agissons localement d'abord, avec la recherche de solutions au plan national.

Aujourd'hui, nous avons acquis une position centrale pour garantir à tous nos donateurs une approche la plus éthique, professionnelle, neutre et experte possible et pour répondre au mieux aux besoins des équipes soignantes sur le terrain.

En 10 ans nous avons collecté 6,7 millions € et accompagné 90 projets. Nous avons touché plus de 3 millions de bénéficiaires (personnes malades, proches, soignants et grand public). Ce chiffre est ressorti d'une étude d'impact que nous avons fait réaliser au 3ème trimestre 2020.

2020, une année qui aura été chahutée à bien des égards.
Qui aurait pu prévoir les événements de l'année 2020 ? Le Fonds pour les soins palliatifs, touché comme tout un chacun dans son organisation quotidienne et la bonne conduite de ses projets, aurait pu se sentir menacé par la réduction des activités que notre pays et d'autres avec lui ont connue. Certes, nos projets ont pour la plupart été mis à l'arrêt pendant plus de six mois dans certaines structures hospitalières et médico-sociales, en raison de la crise de la Covid 19. Pendant ces mois éprouvants pour les soignants, nous avons été très sollicités par certains de nos porteurs de projets afin de les aider, pour ne pas sombrer dans le chaos.

Face à l'adversité et aux impératifs, de nouvelles initiatives ont pu avoir lieu grâce à la mobilisation de notre équipe et se concrétiser dans un temps record, apportant ainsi soutien et réconfort dans cette période difficile (ex. : opération tulipes pour les soignants, livraison de matériel et de produits alimentaires chez certains de nos porteurs de projets). Nombreuses sont les entreprises qui se sont mobilisées rapidement pour aider nos équipes de soignants en souffrance. Ce fut une belle chaîne de solidarité qui nous a tous portés.

Malgré la mise en activité partielle de l'équipe du FPSP pendant 7 mois, l'équipe est restée très mobilisée sur son cœur de métier, l'accompagnement des équipes soignantes sur le terrain, l'écoute téléphonique pendant la crise sanitaire, le développement de nouveaux projets et bien entendu la recherche de financements qui a été plus intense cette année.

2020 nous a permis d'affiner notre stratégie de développement pour les 5 années à venir, d'améliorer nos outils de travail et de maintenir un lien fort avec nos partenaires entreprises et nos donateurs particuliers. 2020 aura finalement été accélérateur de changement pour notre structure. Car en 10 ans, ce n'est pas seulement le FPSP qui a évolué, passant de l'innovation des débuts à la professionnalisation actuelle. C'est tout le paysage des soins palliatifs d'une part et des besoins de santé de l'autre qui sont en mutation.

Le FPSP s'en réjouit d'autant plus qu'il a pris une part importante à ce développement, soutenant grâce aux donateurs, les équipes soignantes.
Aujourd'hui, un certain nombre de ces initiatives originales se sont pérennisées, relayées depuis par des institutions (les guides régionaux de soins palliatifs, la déclinaison de la biographie hospitalière, les approches complémentaires au domicile etc.).
La notoriété du FPSP participe à l'information du grand public sur les soins palliatifs et la collection des guides régionaux, notamment, facilite l'accès aux structures de soins palliatifs de proximité pour les personnes malades et leurs proches. Le FPSP a aujourd'hui une parfaite connaissance du tissu palliatif français. Demain, il souhaite capitaliser cette connaissance et cette expérience acquises dans l'accompagnement de projets, de leur conception en passant par leur financement jusqu'à leur évaluation, pour devenir pleinement un incubateur d'initiatives.

Au contact du terrain, nous observons les nouveaux besoins (télémédecine, soins à domicile, structures de vie et d'inclusion).
Nous observons aussi des initiatives locales souvent ingénieuses et pertinentes qui, faute de temps ou de moyens méthodologiques ou financiers, n'arrivent pas à dépasser le stade expérimental. Nous souhaitons nous impliquer davantage dans ces projets pionniers parfois encore trop en avance pour pouvoir bénéficier des soutiens institutionnels classiques, et en accélérer le développement. Nous souhaitons répondre, avec ce même esprit pionnier et libre des origines, aux besoins d'aujourd'hui qui déjà annoncent les avancées de demain. Nous sommes devenus totalement opérateurs sur la plupart des projets et c'est bien là, la vocation première du Fonds pour les soins palliatifs.

2. Gouvernance

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2020 et a su parfaitement conseiller et soutenir Laetitia Dosne dans les décisions qu'elle a dû prendre pour ne pas fragiliser la structure.
Denis Cailliau, trésorier pendant 5 ans, a décidé de quitter ses fonctions d'administrateur.
Friederike Andrés a été cooptée en tant que nouvel administrateur et trésorière en septembre 2020.
Le conseil d'administration est toujours composé de 7 administrateurs.

3. Rapports contractuels avec des tiers

Meeschaert, société de gestion, continue d'assurer la gestion du fonds commun de placement EthiCare, dit fonds de partage en lien avec le Fonds pour les soins palliatifs. EthiCare a 3 ans d'existence et près de 16 millions € sont investis dans celui-ci. La crise sanitaire a fortement freiné les investissements dans les produits financiers dont EthiCare. Au titre de l'exercice 2020, Meeschaert a versé un don de 27 145 € pour EthiCare.

De plus, Meeschaert a créé un fonds dédié à la demande d'un grand groupe en mars 2020 et a également versé un don de 15 148 € au Fonds pour les soins palliatifs.

Meeschaert a fait un don total de 42 293 € au profit du Fonds pour les soins palliatifs, au titre de 2020. Ce don a permis de soutenir deux projets d'approches complémentaires.

4- Principales données chiffrées

Pour l'année 2020, les dons et engagements reçus par le Fonds pour les soins palliatifs s'élèvent à 671 725 € (une diminution de la collecte de 15% par rapport à 2019). Ils proviennent à 89% de personnes morales et à 11% de particuliers.
Nous notons une augmentation des dons de particuliers de 33% par rapport à 2019.
Ces financements sont destinés à accompagner le développement de projets de 2020 à 2023 et le changement d'échelle du Fonds pour les soins palliatifs. Les dons fléchés représentent 43% du total et les dons libres 57%.

C'est la 1ère fois que le montant des dons libres est supérieur à celui des dons fléchés. Cette inversion de tendance s'explique par la notoriété plus forte du FPSP au terme de ses 10 ans d'activité, par la confiance renouvelée de ses partenaires malgré la crise sanitaire et leur volonté d'accompagner le changement d'échelle à 5 ans du FPSP.
En exemple, le soutien sur 5 ans (2020-2025) de la Fondation PFG à hauteur de 100K€ par an.

Au titre des comptes sociaux de l'exercice 2020, le total des produits s'élève à 753 651€, en baisse de 33% par rapport à l'exercice 2019. Le total des charges d'exploitation du Fonds pour les soins palliatifs pour cet exercice représente 699 364€, en baisse de 38%.
Cette somme inclut les concours attribués aux projets pour un total de 163 658€.

Nous expliquons la diminution notoire des concours attribués par rapport à 2019 à l'arrêt brutal de la plupart de nos projets dans les structures hospitalières et médico-sociales pendant plus de 6 mois. La survenue de la crise sanitaire a mobilisé tous les soignants sur la prise en charge massive de nouveaux patients atteints de Covid 19. Les soignants ont été pour beaucoup contaminés par le virus, en arrêt maladie et pour certains même en burn-out ; d'où le très faible nombre de projets reçus.

Les frais de fonctionnement et de recherche de fonds s'élèvent à 88 K€.

Par nature, les charges d'exploitation diminuent de 426 828€ par rapport à 2019 : diminution liée au très fort ralentissement de l'activité sur les projets en raison de la crise sanitaire.
Ces charges comprennent 244 085€ de charges salariales (baisse de 9 % en raison de l'activité de 3 salariées sur 7 mois) et 43 224€ de loyer et de charges locatives (baisse de 26%). Nous avons diminué la surface des bureaux avec le télétravail et pour anticiper la probable baisse des dons.
Après enregistrement des dotations et reprises au compte des fonds dédiés, il résulte au titre de cet exercice un excédent de 54 287€.

Les principaux postes du bilan sont :
- à l'actif, la trésorerie disponible ou réalisable pour 867 772, soit 97 % de l'actif.
- au passif, les fonds dédiés d'un montant de 616 987€ représentent, avec 70% du total passif, les encaissements de dons réalisés par le FPSP pour des projets dont le financement a été confirmé pour les années postérieures à 2020. Il s'y ajoute les charges à payer et factures non parvenues se rapportant au fonctionnement du FPSP pour 56 759€.

5. Les concours attribués

Les actions soutenues, financées et accompagnées dans leur réalisation, représentent pour cet exercice un paiement total aux porteurs de projet de 163 658€ ; cette forte baisse a été expliquée dans les points 1 et 4.

En 2020, concours du partenaire demandant à être cité :

Partenaires	Projet	Dotation reçue en 2020	Montants dépensés 31.12.2020	Reste à dépenser	Dotation à recevoir en 2021
Fondation d'Entreprise Michelin	Après-midi bien-être au CH de Nice	25 000 €	4 583 €	20 417 €	0 €

6. Le compte de résultat par origine et destination

La comptabilité des associations est mise à jour pour les exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2020. C'est le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables ou ANC qui la modernise. Le Fonds pour les soins palliatifs a donc réalisé pour la clôture 2020 un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte emploi-ressources (CER)

Compte de résultat par origine et destination - CROD

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisation sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	71 869	71 869		
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie	273 056	179 031		
- Mécénat	882	882		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	326 800			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	81 045			
TOTAL	**753 652**	**251 781**	**-**	**-**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	330 583	163 658		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	127 148	62 945		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	50 859	25 178		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	726			
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	190 049			
TOTAL	**689 365**	**251 781**	**-**	**-**
EXCEDENT OU DEFICIT	**64 287**	**0**	**-**	**-**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	319 140			
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	**319 140**	**-**	**-**	**-**
CHARGES PAR DESTINATION				
Réalisées en France	207 441			
Réalisées à l'entrager				
2 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	79 785			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	31 914			
TOTAL	**319 140**	**-**	**-**	**-**

7. Le compte d'emploi des ressources

Le compte d'emploi des ressources de l'exercice 2020 est à l'équilibre comme pour l'exercice précédent. La totalité des dons collectés par le FPSP en 2020 concernent des projets financés pour les années 2020 à 2023 et permettent d'accompagner le changement d'échelle du FPSP sur les 5 années à venir.

L'exercice N-1 étant intangible nous avons adapté le format du CER en faisant apparaitre dans les emplois 47 832 € sur la ligne "Actions réalisées par l'organisme" qui étaient positionnés en ligne "Mission sociale" fin 2019. De même 47 832€ ont été positionné dans les ressources sur la ligne "Dons manuels ", qui étaient indiqués en 2019 sur la ligne "Dons manuels non affectés".

FONDS DE DOTATION POUR LES SOINS PALLIATIFS			COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES				Exercice clos le : 31/12/2020	
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1		RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		
		Emplois de 2019 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisée sur 2019 (*)			Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCE DE L'EXERCICE			
1 - MISSIONS SOCIALES				1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1 Réalisées en France				1.1 Cotisations sans contrepartie			
Actions réalisées par l'organisme	163 658	494 569	47 832	1.2 Dons, legs et mécénats			
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant en France				Dons manuels	71 869	47 832	47 832
				Legs, donations et assurances-vie	179 030	740 993	
1.2 Réalisées à l'étranger				Mécénat			
Actions réalisées par l'organisme					882	1 504	
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant à l'étranger				1.3 Autres ressources liées à la générosité du public			
2. FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS							
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	62 945	117 327					
2.2. Frais de recherche d'autres ressources							
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	25 178	90 611					
TOTAL DES EMPLOIS	251 781	702 507	47 832	TOTAL RESSOURCES	251 781	790 339	47 832
4 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		417 481		3. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		329 685	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		29		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL	251 781	1 120 017	47 832	TOTAL	251 781	1 120 017	47 832
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	136 970		
				(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	29		29
				(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	546		
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	136 453		47 832

7-1. Répartition des charges entre les trois grandes catégories de dépenses

Les dépenses ont été soit affectées directement, soit en fonction de la répartition des temps précisés par la Directrice générale en 2020, à savoir :

	2020	2019
Missions sociales	65%	70%
Recherche des ressources	25%	17%
Fonctionnement	10%	13%

7-2. Règles d'affectation des différentes ressources aux financements des charges

La majorité des dons constatés dans les comptes de l'exercice 2020, soit 599 856€, proviennent des personnes morales.
Les dons des personnes morales sont à 47% dédiés à un projet sélectionné par le donateur et peuvent concerner plusieurs années successives selon la durée de réalisation du projet. Les dons reçus viennent d'entités françaises, à l'exception de celui accordé par Laura Mercier Ovarian Cancer Fund (Shiseido).

Les autres dons des personnes morales, notamment ceux de la Fondation PFG, sont des dons libres qui vont permettre au FPSP de changer d'échelle à la fois sur la mise en œuvre de nouveaux chantiers et sur le recrutement.

Les dons des particuliers ont été considérés comme provenant tous de la générosité du public. L'intégralité des dons a été affectée au financement des missions sociales.

7-3. Valorisation du bénévolat

En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pu réunir les bénévoles qui chaque année participent notamment aux mises sous enveloppes pour les appels à dons auprès des particuliers. Il n'y a donc pas de valorisation du bénévolat en 2020.

7-4. Valorisation des contributions volontaires

Le Groupe JCDECAUX a offert une campagne d'affichage avec 3546 faces qui se chiffre à 319 140€.

Les contributions volontaires en nature sont donc évaluées à un montant total de 319 140€.

8- Libéralités reçues

Nous vous informons par ailleurs que le Fonds pour les soins palliatifs n'a pas, au titre de l'exercice 2020, reçu de donation ni de legs.

En conclusion,

nous vous remercions de votre confiance et vous invitons, après avoir entendu le rapport de notre commissaire aux comptes, à :

- approuver ce rapport d'activité et les comptes de l'exercice 2020
- donner quitus de la gestion sociale et financière de cet exercice
- affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau
- donner tout pouvoir pour procéder aux formalités de dépôt des comptes, du rapport d'activité et du rapport d'audit à la Préfecture
- donner tout pouvoir pour publier les comptes annuels et le rapport d'audit sur le site internet du Journal Officiel des associations, fondations et fonds de dotation.

Docteur Laure Copel
Présidente

Friederike Andrés
Trésorière

FONDS POUR LES SOINS PALLIATIFS

01 44 34 02 54
7, rue Léo Delibes - 75116 Paris
www.fpsp.fr